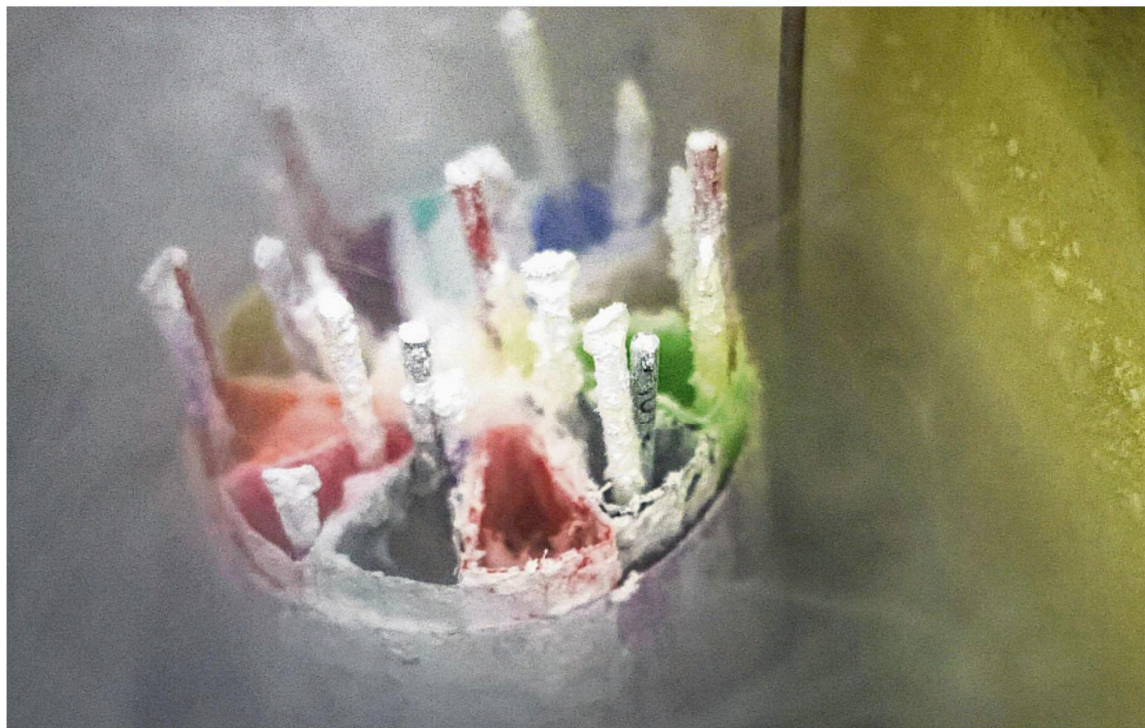


La demande de congélation d'ovocytes explose

Elles préservent leur désir d'enfant

Les femmes entre 29 et 37 ans sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans l'autoconservation de gamètes en vue d'une PMA. Cet afflux de demandes allonge considérablement les délais à Marseille et des dons clandestins se multiplient pour les dons de sperme. **P.2 & 3**





Les trentenaires toujours plus nombreuses à vouloir congeler leurs ovocytes

Depuis près de trois ans, l'autoconservation des gamètes n'est plus soumise à raison médicale. Ces nouvelles demandes ne font qu'augmenter et les délais s'allongent. Le temps joue contre ces femmes, célibataires pour la plupart, qui désirent préserver leur possibilité de devenir mère un jour. Témoignages.

Ce lundi matin, il n'y a plus un fauteuil libre. Dans l'un des deux seuls centres de biologie de la reproduction de Marseille (hôpitaux La Conception et Saint-Joseph), trente personnes patientent. Des couples, des femmes seules.

Parmi elles, Marie (*), un dossier sur les relations sérieuses à ce jour et me suis affolée en découvrant qu'il y a une limite d'âge pour réaliser la procédure. Les délais d'attente s'allongent de mois en mois, ça peut même dépasser deux ans ! J'ai eu peur", avoue-t-elle.

La dernière loi bioéthique (2 août 2021) a élargi le cadre juridique de la procréation médicalement assistée (PMA), en ouvrant son accès aux couples de femmes et aux célibataires. Le critère d'infertilité a été supprimé. Depuis janvier 2022, il est possible, sans motif médical (cette prise en charge reste prioritaire), de congeler ses ovocytes pour préserver sa possibilité de devenir mère.

Très vite, cette demande explose, les

délais avec. Alors que le facteur temps est crucial, le prélèvement se fait entre 29 et 37 ans (les ovocytes restent disponibles jusqu'à 45 ans de la femme). En 2022, les délais sont de 7 mois en moyenne dans le pays, de 12 à Marseille et de 24 en Ile-de-France. Depuis l'entrée en vigueur, près de 19 160 demandes ont été recueillies par les centres autorisés. En 2023, les sollicitations non médicales sont toujours en hausse mais la prise en charge s'améliore à Paris : l'attente passe à 14 mois. En revanche, elle peut dépasser les 36 mois à La Conception (lire ci-contre). À l'échelle nationale, c'est constant (8 mois).

"L'horloge tourne"

Si Marie n'a pas renoncé à avoir un enfant "naturellement", elle veut mettre à l'abri ses œufs par sécurité. "Autour de moi, je suis la seule à me lancer dans ce projet. Mes amies sont mariées et mames, j'ai aussi ce désir et sans une pression. Du coup, je me suis fixé un cap : si à quarante ans je n'ai toujours pas de bébé, je le ferai seule", confie-t-elle, déterminée mais pas désespérée.

Ce projet solo n'est possible que si des hommes donnent leur semence. En 2023, selon l'Agence de la biomédecine, le nombre de candidats reste

stable mais n'est pas suffisant pour faire face aux besoins. Pour une PMA avec don de spermatozoïdes, en France, il faut ainsi compter 15,8 mois entre la prise de rendez-vous et la première tentative et 23,8 mois pour un don d'ovocytes.

Delphine (*), elle, n'est pas encore sûre. L'Alixoïse de 34 ans, installée à Paris, n'a pas trouvé le bon partenaire mais veut se laisser le choix. Dans son entourage, les copains sont casés et sortent en poussettes. "Je ne cède pas aux injonctions de la société. Je ne veux pas regretter, c'est tout. J'ai entamé la procédure il y a un mois. Mon gynéco m'a déconseillé de le faire en France. Ici, on m'annonce deux ans d'attente contre trois mois à l'étranger. Là-bas, l'accompagnement n'est pas gratuit mais plus personnalisé", justifie-t-elle.

C'est donc dans une clinique privée du Portugal, murs blancs immaculés et hôtesse au sourire Colgate, que la responsable marketing prépare son plan B pour janvier : 2 700 € la ponction (sans l'hôtel ni l'avion) et 1 500 € l'insémination artificielle. Comme à Barcelone, le business de la fertilité marche, attirant des Françaises découragées par les délais dans l'Hexagone. "Cet acte a été banalisé mais c'est loin d'être anodin. L'appréhends de traverser ça seule,

La fertilité est une affaire sociétale. Il faudrait sensibiliser les hommes et l'ouvrir plus tôt aux femmes..."

avoue-t-elle. Je vais gonfler comme un ballon, être fatiguée, déprimée. C'est dur physiquement et moralement. Ma mère me soutiendra à Lisbonne même si elle ne comprend pas vraiment ma démarche, ce n'est pas sa génération..."

Si Delphine est toujours célibataire dans cinq ans, elle se posera la question de l'avenir de ses ovules : la première année de congélation est com-

prise dans son forfait ; les suivantes, elle devra déboursier 280 €/an, contre 40 à 60 € en France. Cassandra (*), aussi, anticipe et s'impose une date de réflexion limite. La Marseillaise de 33 ans qui a migré dans la capitale s'inquiète des délais. Car l'âge réduit les chances : à 30 ans, la fertilité diminue et à 35, le rythme s'accélère. Elle pense à se servir de l'adresse de ses parents pour suivre le protocole dans sa ville natale. "Je ne veux pas réveiller trop tard. Je suis consciente que mon horloge biologique tourne", livre-t-elle.

Aujourd'hui, elle n'a pas envie que sa vie change. Sa carrière est sa priorité. Les voyages en amoureux aussi. Pour l'instant, du moins. "Mon mec est plus âgé. Il a déjà deux enfants et n'en veut pas d'autre. Ce n'est donc pas un projet de couple, je ferai ça toute seule", explique la publicitaire qui espère secrètement que son compagnon change d'avis. Sinon, à quarante ans aussi, elle prendra les mesures qui s'imposent.

"J'ai vécu l'enfer"

Pour Emilie (*), c'est différent. La juriste de 36 ans enchaîne les déplacements pros et horaires tardifs quand on lui découvre un souci de santé. Elle est célibataire et ses amies en sont à

À Marseille, l'hôpital La Conception dispose d'un centre de conservation des ovocytes et du sperme, conservés comme ici dans des cuves dédiées. /PHOTO GILLES BADER

L'INTERVIEW

"Il y a plus de trois ans d'attente"

Catherine Guillemain est cheffe de service de biologie de la reproduction au Cecos de Marseille, à l'hôpital de La Conception.

La loi biotechnique du 2 août 2021 élargit la PMA à toutes les femmes qui ont un projet parental. Une femme peut alors congeler ses ovocytes sans motif médical pour préserver sa fertilité. Quelle est la demande à Marseille?

C'est une hérésie, médicalement parlant, de dire que c'est ouvert à toutes. Le dispositif est accessible aux femmes qui sont dans la tranche d'âge prévue par le cadre (à partir de 29 ans et avant 37) et pour celles qui répondent à une stimulation hormonale parce qu'il y en a pour qui ce n'est pas possible. La demande est en pleine explosion depuis la promulgation de la loi. Les délais d'attente pour ce type de prise en charge ne font qu'augmenter. Au Cecos de Marseille (Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humain), à l'hôpital de La Conception, on est à plus de trois ans d'attente. Nous avons ponctionné 100 femmes en 2023 pour une indication sociétale. En moyenne, on conserve dix à douze ovocytes matures par femme. À l'hôpital Saint-Joseph, ils sont facilement à plus d'un an et demi d'attente. Il n'y a que ces deux établissements qui sont habitués à Marseille.

Vous attendiez-vous à ça?
Absolument pas, cela a surpris tout le monde. Les seuls effectifs connus étaient ceux des femmes françaises qui allaient à l'étranger préalablement. Aujourd'hui, il y a bien plus de femmes qui nous sol-



Le Pr Guillemain est aussi présidente de la Fédération des Cecos. /PHOTO N.V.

"Conserver ses ovocytes, c'est certainement un avantage mais ce n'est jamais une certitude d'efficacité."

licitent. Lors des premières demandes, on arrivait à répondre correctement. Il y a eu beaucoup de tourisme de femmes qui ont très vite vu qu'en région parisienne c'était saturé. Des personnes étaient prêtes à voyager pour obtenir la conservation de leurs ovocytes dans un délai raisonnable. Aujourd'hui, on le limite beaucoup. Déjà qu'on ne peut pas répondre aux demandes de notre région, on va être plus sévère par rapport à la provenance des patientes.

De quoi avez-vous besoin?
De tout ! Il faut du personnel qualifié, des locaux adaptés, une infrastructure de stockage des ovocytes, il y a forcément des limites. Mettre en place des mesures qui entraînent des vagues de nouvelles demandes sans accompagner efficacement les structures, ça ne peut pas bien fonctionner. Il ne suffit pas de faire des visios, il faut une vraie traduction dans les centres pour faciliter les prises en charge. On est un peu livré à nous-mêmes. Une fois que les moyens sont donnés aux CHU, ils n'atterrissent pas toujours dans l'escarcelle concernée.

Priorisez-vous les patientes?

Nous sommes des professionnels de l'assistance médicale à la procréation et de la préservation de la fertilité pour des raisons médicales. Ce sont des indications qui sont considérées plus prioritaires que des préservations dites sociétales. Car il y a des situations où la préservation de la fertilité ne peut pas attendre : tous les cas de traitements anticancéreux. Si on ne le fait pas avant la chimiothérapie, on ne le fait jamais. Après, il y a toutes les femmes qui ont un projet parental et qui sont

en parcours d'AMP (assistance médicale à la procréation). Enfin, il y a les préservations des indications non médicales pour lesquelles on a plus de souplesse. On les saupoudre au milieu de toutes les autres.

Faut-il ouvrir à la privatisation?

C'est une question que nos responsables doivent gérer. Des structures médicales compétentes dans ces indications-là, c'est difficile de les multiplier. En revanche, en France, il y a une certaine de centres d'AMP. Certains d'eux vitrifient des ovocytes. Logiquement, ils seraient tous compétents pour le faire dans le cadre d'indications non médicales. Selon la loi, ce sont des activités pour lesquelles il ne faut pas avoir de dépassement d'honneur. Reste à savoir si les candidats seraient d'accord pour la gestion des parcours dans ces conditions. Il faut avoir la garantie que ça se passe comme le cadre légal le prévoit. Si c'était le cas, ça soulagerait les centres qui sont les seuls sollicités.

Quel est le profil des femmes qui préservent leurs ovocytes sans raison médicale?

La majorité a entre 35 et 37 ans. Célibataires, elles voient l'horloge biologique avancer sans avoir encore pu concrétiser un projet parental. C'est rarement des femmes qui ont moins de 30 ans. Entre 30 et 35 ans, on est dans les temps pour les programmer. Mais elles arrivent souvent tard par rapport à l'échéance des 37 ans et les délais. En région parisienne, ce sont les premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme : des patientes sont adressées à l'étranger pour une prise en charge plus rapide. Car selon l'âge, il ne faut pas oublier que ce n'est

"Il y a eu beaucoup de tourisme de femmes qui ont très vite vu qu'en région parisienne c'était saturé."

pas en une seule ponction qu'on arrive à conserver un nombre d'ovocytes décent. Il en faut parfois deux ou trois.

Faut-il mieux informer?

Oui, informer mieux la population que le potentiel de fertilité s'altère avec l'âge, en particulier chez la femme. La courbe a plusieurs cassures, aux alentours de 32 ans puis à 35 ans. Dès qu'on naît, on perd des follicules et des ovocytes chaque mois, quel que soit ce qu'on vit. Il y a plein de facteurs qui vont influencer l'intensité et la vitesse de la perte.

Conserver ses ovocytes, c'est certainement un avantage mais ce n'est jamais une certitude d'efficacité. Il ne faudrait pas que ce soit un mauvais ami de ces femmes qui pourraient se dire : "Je suis tranquille, j'ai huit ovocytes congelés, je peux attendre 40 ans pour réaliser mon projet parental". Utiliser ses ovocytes, ça signifie passer par l'AMP et ce n'est jamais un circuit que les gens ont envie d'utiliser. C'est une épreuve. Pour avoir les meilleures probabilités de réaliser un projet parental, il ne faut pas trop attendre.

Recueilli par A.A.

"Je ne cède pas aux injonctions de la société. Je ne veux pas regretter, c'est tout. J'ai entamé la procédure il y a un mois. Mon gynéco m'a déconseillé de le faire en France."

leur deuxième grossesse. "J'ai voulu savoir où j'en étais. En 2022, j'ai fait un bilan de fertilité qui a révélé une insuffisance ovarienne prématuroe", révèle-t-elle. Le résultat a l'effet d'un électrochoc et la néomarsaillaise décide enfin de penser à elle. "Je suis entrée en priorité dans le parcours et un mois après, je commençais ma première stimulation ovarienne. Pendant dix jours, j'ai vécu l'enfer entre les piqûres, les prises de sang et les échographies. Sans parler des effets secondaires : vomissements, malaises, ventre dur, hormones au taquet... J'étais épuisée. C'est violent pour le corps, prévient-elle. En un an, j'ai fait trois ponctions. Toute ma vie ne tournait qu'autour de ça, je me suis isolée." Si c'était à refaire, Emilie s'arrêterait et espacerait les tentatives. Au total, 13 de ses ovocytes ont été vitrifiés en 2023. Libérée d'un compte à rebours oppressant, elle s'accorde désormais le temps de rencontrer le partenaire idéal pour créer sa famille. "J'ai souffert de misogynie dans mon cabinet, j'ai continué à travailler comme si de rien n'était. Ce sujet ne doit pas être un tabou et ce n'est pas qu'une histoire de femme, insiste Emilie. La fertilité est une affaire sociétale. Il faudrait sensibiliser les hommes et l'ouvrir plus tôt aux femmes."

Audrey AVEQUE

aveque@laprovence.com
(*) Les prénoms ont été modifiés

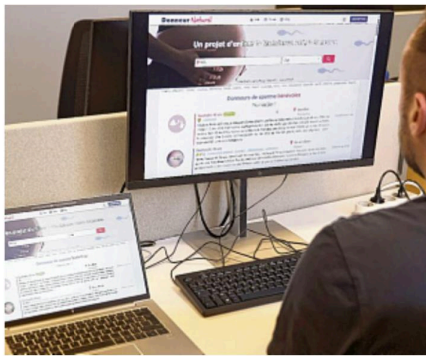
EN LIGNE, DES HOMMES PROPOSENT DE DONNER LEURS GAMÈTES... EN TOUTE ILLÉGALITÉ

Dans les réseaux de dons de sperme clandestins

Les délais d'attente dans le circuit légal, la lourdeur du parcours médical poussent des femmes vers des réseaux clandestins de PMA "artisanale". Une pratique à risques.

"Bonjour, je suis ingénieur, j'aimerais vous aider", propose Hervé (1), 46 ans, d'Aix-en-Provence. "Je suis principalement disponible sur les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et le Gard", détaille Jérôme (1), 38 ans, de Gap. Ce que ces hommes proposent, ce n'est ni un coup de main, ni un rendez-vous amoureux : c'est leur sperme. Mariés, célibataires, étudiants ou quinquagénaires, ils ont tous les profils.

On trouve des centaines d'annonces similaires sur des sites comme "Dorneur naturel", une plateforme de mise en relation entre des femmes, ou des couples de femmes en mal de grossesse, et des hommes, donneurs bénévoles. Nous avons eu accès à leur profil en nous inscrivant sur le site : en quelques heures, nous avons déjà reçu des dizaines de propositions de "dons". Pour les femmes qui vont au-delà de ce premier contact, c'est dans un hôtel, ou un studio loué sur Airbnb, que ce passe. Le don s'effectue pour certains de façon "artisanale" : l'homme se masturbe et donne son sperme dans une pipette, afin que la femme pratique elle-même une in-



Le groupe "Dorneur naturel" regroupe des dizaines d'annonces. /ILL. VALLAURI

sémination. Beaucoup d'hommes le précisent aussi d'emblée, ou sur place : ce qu'ils souhaitent, c'est la méthode "naturelle", soit un coït. D'autres suggèrent la méthode "semi-naturelle" : l'homme se masturbe et pénètre la femme juste avant l'éjaculation. Autrement ou tentative d'abus de la détresse de femmes pour obtenir un rapport sexuel? "Il faut en finir avec

l'idée qu'un viol, ça se passe forcément au fond d'un parking souterrain". À l'association Mam'ensolo, qui défend les droits des célibataires en parcours de parentalité, sa présidente, Margaux Gandelon a vu poindre le phénomène il y a quatre ans. "Nous déconseillons fortement de recourir à ces réseaux. Ils présentent de vrais périls pour les femmes : sanitaire, avec un réel danger de contracter une IST, juridique,

"Emma (1) est tombée sur un forceur : elle voulait la méthode artisanale, sans contact sexuel avec l'homme. Mais sur place, il a insisté."

puisque ce géniteur pourra un jour faire valoir sa paternité". Mais le risque majeur reste l'agression sexuelle. Ainsi, Emma (1) "est tombée sur un forceur : elle voulait la méthode artisanale, sans contact sexuel avec l'homme. Mais sur place, il a insisté". "Ça marchera mieux de façon naturelle, je veux que tu puisses avoir un bébé". Il est parvenu à ses fins. Elle a coïté avec lui. Et par la suite, il l'a harcelée. "De tels récits "de manipulation", Margaux Gandelon en entend souvent. "Il faudrait que, comme en Belgique, il soit possible d'entrer dans le circuit légal de PMA solo avec son propre dorneur", plaide son association.

Delphine TANGUY

(1) Les prénoms ont été changés.